Listen to this article

« Un sacrificateur, selon le véritable sens du mot, est un médiateur entre Dieu et les créatures déchues, qui a pour objectif de restaurer et de rétablir l'harmonie sur une base légale. Je demande donc : Est-ce que Jésus n'est pas le Sacrificateur pour l'Eglise et est-ce que cela ne signifie pas qu'Il est Médiateur pour l'Eglise afin de la restaurer et de rétablir pour elle l'harmonie (avec Dieu, trad.) sur une base légale ? »

Nous répondons : Non. Depuis que nous sommes devenus membres de l'Eglise, nous sommes de Nouvelles Créatures pour lesquelles, les choses anciennes sont passées et toutes choses sont devenues nouvelles, et à l'encontre desquelles il n'y a pas de condamnation. Les Nouvelles Créatures ne doivent pas être restaurées. Il n'est pas vrai que nous étions, au début, de Nouvelles Créatures, que nous sommes tombés de cet état et que nous devons être restaurés à cette condition. Nous sommes tombés en tant qu'êtres humains et, en tant que tels, nous ne devons jamais être « ramenés à l'harmonie avec Dieu sur une base légale ». Un tel rétablissement, Dieu l'a préparé pour l'humanité dans le Millenium, mais pas pour l'Eglise. En tant que Nouvelles Créatures, nous sommes membres de ce Sacrificateur qui doit rétablir le monde – notre Seigneur en est la Tête et nous sommes « ses membres ». L'illustration qui nous en est donnée, s'appliquant au futur, est celle de Melchisédek, qui était un Sacrificateur sur son trône.

Lorsque nous lisons : *« Considérez Jésus, le Souverain Sacrificateur de notre confession »*, cela signifie que Jésus est le Sacrificateur Principal de notre genre, de notre ordre de sacrificateurs. Nous devons Le considérer comme notre exemple, afin de pouvoir, en tant que membres, présenter notre sacrifice comme Lui-même, notre Prédécesseur, présenta le sien. Agissant en tant que Sacrificateur, en nous recevant comme membres de son Corps, de l'Église, son attitude à notre égard devrait, par la force des choses, être tout aussi différente que l'est le lien de parenté dans lequel nous sommes acceptés.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

Jésus accepta les Apôtres, sur la base de leur foi et de leur consécration, avant de mourir pour leurs péchés et avant de « *comparaître devant Dieu pour nous* », dans le but d'accomplir la réconciliation pour leurs péchés et les nôtres, et pour obtenir, pour eux ainsi que pour nous, la preuve de la réconciliation avec le Père, l'engendrement du Saint Esprit. Il comparut pour l'ensemble de cette classe, non comme Médiateur, mais comme Avocat, appliquant son sang en notre faveur en raison de notre foi et de notre obéissance.

Il est l'Avocat de tous ceux qui Lui obéissent

« Je remarque que vous faites une nette différence entre l'Eglise et le monde, en matière de propitiation pour les péchés, en prouvant (je crois bibliquement) que notre Seigneur a, jusqu'ici, fait propitiation auprès de la justice uniquement en faveur des croyants consacrés, et que la propitiation pour les péchés du monde ne sera pas faite avant la fin de l'âge de l'Evangile, lorsque le Souverain Sacrificateur présentera le mérite de son sacrifice de rançon au profit du monde, comme il est appliqué actuellement pour l'Eglise, avec cette différence qu'actuellement ce mérite est accordé à l'Eglise, comme base pour le sacrifice jusqu'à la mort de la chair et de tous ses droits terrestres, tandis que son affectation future au monde s'effectuera pour la vie et pour le rétablissement réel.

« Je remarque aussi dans vos explications que le monde sera attiré au cours de l'âge Millénaire, par ce grand Messie, sous les arrangements de la Nouvelle Alliance, alors que l'appel des croyants, durant cet âge de l'Evangile, n'est pas le fait du Fils mais du Père, et cela ne se fait pas sous la Nouvelle Alliance, mais sous l'Alliance Abrahamique. Je conviens que les Ecritures que vous citez soutiennent votre position.

« Je remarque également que vous prétendez que ceux que le Père attire durant l'âge Évangélique, diffèrent en caractère de l'ensemble de ce monde, ce qui explique la conduite spéciale de Dieu à leur égard – leur justification par la foi et l'offre qui leur est faite d'avoir part au sacrifice du Messie et aux gloires de son Royaume Millénaire. Mais ici je suis quelque peu perplexe et je pose la question suivante :

« Mais comment pouvons-nous harmoniser cette présentation avec ce que dit l'Apôtre ? Après avoir parlé du monde en général, il semble dire que nous qui avons accepté Christ, étions autrefois dans le même état impie. Voici ses paroles : « Et vous, lorsque vous étiez morts dans vos fautes et dans vos péchés, dans lesquels vous avez marché autrefois, selon le train de ce monde, selon le chef de l'autorité de l'air, de l'esprit qui opère maintenant dans les fils de la rébellion ; parmi lesquels nous aussi nous avons tous conversé autrefois dans les convoitises de notre chair, accomplissant les volontés de la chair et des pensées ; et nous étions par nature des enfants de colère comme les autres. » (Ephésiens 2 : 2, 3). Si donc le monde a besoin d'un Médiateur, pourquoi l'Eglise n'en aurait-elle pas également besoin ? »

Il est absolument vrai que tous les enfants d'Adam participèrent à sa chute et devinrent « par nature des enfants de colère ». Cependant, il y a une différence parmi « ces enfants de colère ». Alors qu'ils sont tous imparfaits et incapables de se faire valoir auprès de Dieu par de bonnes œuvres, en sorte de mériter la vie éternelle et la faveur divine, néanmoins, certains d'entre eux sont bons de cœur, ont de bonnes intentions et, secrètement si pas ouvertement, ils soupirent après la justice et la communion divines. Ainsi, par exemple, l'Apôtre Paul décrit sa condition de Juif et, comme on peut le penser, la condition d'autres Juifs, lorsqu'il dit : « Ainsi donc moi-même, de l'entendement je sers la loi de Dieu… Car je sais qu'en moi, c'est-à-dire en ma chair, il n'habite point de bien. » (Romains 7 : 25, 18). Son esprit reconnaissait que les exigences divines sont « saintes, justes et bonnes » et il désirait vivre selon cette glorieuse norme et être digne de la vie éternelle. Mais sa chair a hérité des imperfections qui l'empêchaient d'accomplir les désirs de son esprit et d'observer la Loi divine. De là son cri : « Misérable homme que je suis, qui me délivrera de ce corps de mort ? »

Il comprenait que sa chair était imparfaite et, sous la loi Divine, condamnée à la mort ; mais son esprit était parfait, fidèle à Dieu. S'il pouvait seulement se débarrasser du corps imparfait et obtenir un nouveau corps, alors il serait à même de vivre et il vivrait conformément à la norme divine, et il recevrait la vie éternelle selon la Loi. Mais qui pourrait le délivrer ?

Ensuite, l'Apôtre remercie Dieu de ce que la délivrance de ce corps condamné par le péché a été préparée par le Seigneur Jésus-Christ, notre Sauveur. C'est là une

fidèle illustration de tous ceux qui, présentement, sont acceptés par Dieu, sous l'appel évangélique, en tant que sacrificateurs et lévites antitypiques. Nous étions tous des « enfants de colère, comme les autres », extérieurement, mais lorsque nous nous sommes détournés du péché, Christ fut révélé à nos yeux de la foi, comme notre Rédempteur, et par la foi nous L'avons accepté ainsi que sa croix et, de ce fait, nous avons été acceptés par le Père. Tout d'abord, nous avons été attirés, influencés par un désir pour Dieu et pour sa justice et par un dégoût envers le péché. Ensuite, de par la providence divine, nous avons été dirigés vers Jésus, le Rédempteur du monde, et nous avons été informés que, quoique le temps du salut pour le monde ne soit pas encore venu, nous nous trouvons dans le temps du rassemblement de l'Eglise élue, en tant que « ses membres », son Epouse, et que si nous désirons obtenir le pardon de nos péchés et la réconciliation avec Dieu, nous devrions accepter ses conditions et offrir nos corps en sacrifice vivant et recevoir l'engendrement de son Esprit ; puis, nous devrions être éduqués à l'école de Christ et éprouvés quant à notre loyauté par rapport à la justice, pour être ensuite reçus à la gloire et au cohéritage dans le grand royaume du Messie par lequel les bénédictions, le salut et le rétablissement sont promis à toute l'humanité.

Les Saintes Ecritures n'enseignent pas que tous ceux de la classe des « appelés » naquirent dans cette condition qui leur fait préférer la justice au péché, qu'il naquirent avec un « sentiment pour Dieu » ; mais elles donnent à comprendre que ce ne fut que lorsque nous atteignîmes cette position, âgés ou jeunes, que nous fûmes convenablement préparés pour recevoir le don divin, le pardon des péchés et l'admission dans le corps de Christ, en tant que membres en probation. Ceux-là n'ont pas besoin d'un royaume de médiation pour les assujettir, les ramener graduellement à la perfection durant le Millenium et les rendre prêts à être introduits auprès du Père. Le Père a fait pour eux un arrangement spécial, particulier, par la justification par la foi au lieu de la justification réelle ou rétablissement. Dès qu'ils acceptent par la foi le fait de leur rédemption et qu'ils sacrifient les droits à la vie terrestre rachetés, ils deviennent dès lors agréables à Dieu et sont reconnus comme ses enfants, du fait du Saint Esprit qu'Il leur accorde.

Avant leur justification qui leur a été accordée sur la base du sacrifice de leur nature terrestre, ils aspiraient déjà à une justice agréable à Dieu et, quand ils ont accepté ses arrangements au travers du mérite de Christ, ils ont été

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

immédiatement engendrés comme fils et n'avaient pas besoin de médiation, ni avant ni après ; mais ils avaient simplement besoin que leur Rédempteur, leur frère aîné, l'Epoux dans la gloire agisse en leur faveur comme leur Avocat. « Nous avons un avocat auprès du Père, Jésus-Christ, le Juste », qui se présente devant Dieu pour nous et supplée, au moyen de son propre mérite, à toutes nos imperfections et à tous nos manquements involontaires. -1 Jean 2 : 1.

La justification d'Abraham et la nôtre

« Abraham a été justifié par la foi sans avoir besoin de médiateur, comme vous l'avez démontré. Nous aussi, en tant qu'Eglise, nous sommes justifiés par la foi et non par une alliance, ni par un médiateur, comme vous l'avez indiqué. Cependant il est évident qu'il y a une certaine différence, car Abraham n'avait pas le privilège dont nous jouissons. Je vous prie donc d'expliquer la différence entre la justification d'Abraham et la nôtre ? »

Nous répondons qu'Abraham a été justifié par la foi pour être en communion avec Dieu et sa foi l'aurait justifié en vue des privilèges en rapport avec un rétablissement complet, s'il avait vécu sous les privilèges du Millenium, ou en vue d'un rétablissement par la foi avec les privilèges liés au sacrifice, s'il avait vécu après et non avant que notre Seigneur ne meure pour nos péchés et qu'Il ne pourvoie à la justification pour la vie au profit des croyants. La mort de Christ, c'est la base pour toute réconciliation avec Dieu, soit par le rétablissement effectif dans le Millenium, soit par le rétablissement par la foi, pour le sacrifice, actuellement.

La foi a justifié Abraham et la classe entière des Anciens Dignes de telle manière que, aussitôt que se terminera le Jour Antitypique de Réconciliation et que le matin Millénaire de bénédiction sera introduit sous la Nouvelle Alliance, ces Anciens Dignes sortiront de la tombe parfaits – justifiés – complètement restaurés, justes et en harmonie avec Dieu. « Tous ceux-ci ont reçu le témoignage, qu'ils étaient agréables à Dieu », – ils ont été justifiés aux conditions humaines parfaites, pour leur foi dans les promesses, mais la base de ces promesses était le sacrifice de Christ (Tête et Corps). C'est pourquoi, ils ne pourraient pas recevoir la bénédiction promise avant que les souffrances de Christ ne soient complétées, avant la fin de

cet Age de l'Evangile, avant la clôture de ce Jour antitypique de Réconciliation. Voici le témoignage de l'Apôtre : « Dieu ayant eu en vue quelque chose de meilleur pour nous (en tant que membres de ce Souverain Sacrificateur, Médiateur et Roi), afin qu'ils ne parvinssent pas sans nous à la perfection. » – Hébreux 11 : 40.

Nous sommes privilégiés par le fait de vivre après que le sacrifice de rançon fut déposé au Calvaire et après que son mérite fut appliqué – il le fut à la Pentecôte – en faveur de la maison de la foi. De ce fait, notre justification par la foi permet, par la grâce de Dieu, non seulement que les droits terrestres du rétablissement nous soient comptés, mais nous fournit aussi l'opportunité de sacrifier ces droits terrestres et ainsi de participer aux souffrances de Christ et aux gloires qui suivront. – 1 Pierre 1 : 5 – 11.

Est-ce que les Anciens Dignes auront besoin de Médiateur ?

« Je reconnais le caractère raisonnable de votre position selon laquelle il existe une différence aux yeux de Dieu entre la situation de l'Eglise et celle du monde, et en vertu de laquelle nous étions des « enfants de colère », mais que, par la grâce de Dieu, nous ne le sommes plus, tandis que les hommes le sont encore ». Je reconnais que « le monde gît dans le méchant » et que cela est une preuve positive que le monde n'est pas réconcilié avec Dieu et que le Rédempteur n'a pas appliqué ses mérites en sa faveur. Je reconnais que nous seulement, qui avons échappé à la condamnation reposant encore sur le monde, faisons partie de la classe pour laquelle le grand Souverain Sacrificateur a déjà fait propitiation – satisfaction. Je suis d'accord pour dire que la satisfaction pour les péchés du monde et l'inauguration de la Nouvelle Alliance, entre Dieu et Israël, par les mains du Médiateur, le Christ glorifié composé de maints membres, auront lieu après la clôture de cet âge de sacrifice. De même, je suis d'accord pour dire qu'il y eut une différence entre les croyants et les incrédules, et cela même avant que la grâce fût appliquée aux premiers ; cela signifie que je reconnais que la grâce divine ne parvient pas à celui qui demeure dans un état de cœur rebelle, mais uniquement à ceux qui, soit de naissance, soit par différentes épreuves et difficultés, sont parvenus à un état de contrition, dû au péché, et désirent être réconciliés avec Dieu.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

« Mais voici ma question : Je peux comprendre que ceux qui désirent de tout cœur la réconciliation et l'affiliation, n'ont pas besoin de médiateur ; et je peux comprendre que les hommes, dans l'âge Millénaire, auront presque tous besoin de l'intervention d'un Médiateur, par des punitions et des récompenses, pour parvenir au rétablissement. Mais en ce temps-là, n'y aura-t-il pas parmi eux quelques-uns qui soupireront après la justice et la communion avec Dieu, tout comme nous le faisons actuellement ? En d'autres mots, est-ce que durant cet âge de l'Evangile, Dieu trouve, attire et accepte par le Saint Esprit chaque individu issu de la race adamique qui désire se détourner du péché et revenir en communion avec Lui ? Est-ce qu'il y en aura de cette classe qui vivront au second avènement, ou bien, comme les Anciens Dignes, seront réveillés d'entre les morts ? Et s'il y en aura certains de cette classe, est-ce que Christ agira comme Médiateur envers eux, comme envers les rebelles ? Ou bien est-ce que le Messie sera Médiateur pour les uns et Avocat pour les autres ; sinon, comment cela se passera-t-il? »

Nous répondons : votre difficulté repose sur le fait que vous pensez au Médiateur comme étant celui qui agit entre Dieu et les pécheurs considérés comme individus. C'est une pensée incorrecte. Retenez fermement la déclaration biblique qui dit qu'un Médiateur a à faire seulement avec une Alliance, et que l'Alliance se rapporte à une nation ou un peuple, et non à ses individus. Dieu ne fera pas de Nouvelles Alliances avec chaque membre de la race d'Adam et le Messie ne sera pas le Médiateur de milliers de millions d'alliances. La vraie pensée est tout à fait différente. Quand le grand Souverain Sacrificateur aura terminé ses sacrifices, d'abord pour ses propres membres et sa maison, et ensuite pour tout le peuple, il présentera le mérite de son sacrifice en faveur du monde, le rachetant (en accord avec l'intention originelle) comme il y a plus de 18 siècles de cela, Il avait racheté ou acheté l'Eglise, la maison de la foi.

Il sera alors le propriétaire du monde et prêt à s'occuper des hommes et à œuvrer en vue du rétablissement de tous ceux qui Lui obéiront (Actes 3 : 23). C'est dans ce but qu'Il réalisera, au profit des Israélites, l'œuvre de médiation prévue sous cette Nouvelle Alliance, qui remplacera leur ancienne alliance, et rétablira cette nation à une place d'honneur, comme nation favorisée et postérité naturelle d'Abraham, par laquelle les bénédictions de la Rédemption s'étendront à toutes les nations. Néanmoins, cette Nouvelle Alliance ne sera pas conclue avec des pécheurs rebelles.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

L'Alliance divine se fera avec le Médiateur pour Israël, garantissant le pardon et la réconciliation à tous ceux de la postérité naturelle d'Abraham qui démontreront une foi et une obéissance semblables à celle d'Abraham. L'œuvre du Médiateur auprès d'Israël (et auprès de tous les gens du monde entier qui, afin de goûter aux bénédictions, devront devenir de véritables Israélites), durant le Millenium, consistera à les instruire, à les éclairer, à les relever du péché et de la mort, de l'ignorance et de la superstition, de la dépravation et de l'incrédulité pour les amener à la perfection humaine ; de sorte qu'à la fin du Millenium, tous ceux qui seront de la semence d'Abraham, qui manifesteront une foi et une obéissance semblables à la sienne, auront atteint la perfection humaine et seront prêts à être remis au Père par le Médiateur, afin que Dieu puisse être tout en tous – les incorrigibles et les révoltés étant, après une épreuve convenable, retranchés durant le Millenium dans la seconde mort.

Les Anciens Dignes, par la divine providence, ont déjà prouvé leur fidélité à Dieu et leur dignité à participer à une « meilleure résurrection », une résurrection à la perfection humaine. Cela se passera sous les arrangements de la Nouvelle Alliance et sous le Médiateur de cette Nouvelle Alliance. Les Anciens Dignes obtiendront leur bénédiction sous les mêmes arrangements que le reste de l'humanité. Toute l'humanité ne sera régénérée que par le Second Adam. Personne n'obtiendra la vie éternelle d'une autre façon. Pour certains cette régénération sera le résultat d'une œuvre graduelle de rétablissement à la perfection, mais dans le cas des Anciens Dignes, en raison de leur développement antérieur sur le plan de la foi et de l'obéissance, leur rétablissement sera instantané. Comme le reste du monde, recevant la vie dans le cadre du rétablissement grâce aux mérites de la mort de Christ, ils seront, bibliquement parlant, des enfants du Christ, et Lui sera leur Père, ou Donateur de vie. Il sera appelé : « Père éternel » (Esaïe 9 : 5), selon qu'il est aussi écrit : « Tes enfants prendront la place de tes pères (Abraham, Isaac, Jacob et les prophètes), tu les établiras princes dans tout le pays. » – Psaume 45 : 17.

Ici, en conséquence, nous voyons l'ordre qui sera respecté à l'avenir, à partir de la fin de cet âge et du complètement du Médiateur, Sacrificateur et Roi. Notre Seigneur et son Église, l'Isaac anti typique et son Épouse, le Melchisédek antitypique, le Sacrificateur sur son trône, inaugureront son règne de justice dans le grand temps de détresse et d'ébranlement par lequel se terminera cet âge. Les

Anciens Dignes, en tant que premiers-nés parmi ses enfants, rétablis à la perfection et dotés des privilèges propres au rétablissement, seront établis « princes sur toute le terre ». Les maisons d'Israël et de Juda se rallieront en premier lieu à eux et se soumettront à leurs directives, à mesure qu'elles commenceront à voir prendre forme le Royaume terrestre qu'elles auront attendu depuis si longtemps. C'est à elles que les privilèges du rétablissement seront accordés graduellement – la santé et la prospérité. Le monde, encore affaibli et frappé d'une terreur profonde résultant du temps de détresse, commencera à remarquer le retour d'Israël à une vie en tant que nation et remarquera aussi les bénédictions accordées aux Israélites. Alors « des peuples … diront : Venez, et montons à la montagne de l'Eternel, à la maison du Dieu de Jacob, afin qu'Il nous enseigne ses voies et que nous marchions dans ses sentiers. Car de Sion (le royaume spirituel) sortira la Loi, et de Jérusalem (le royaume terrestre sous le contrôle des Princes), la parole de l'Eternel. » – Esaïe 2 : 3.

Les bénédictions du Millenium ne seront déversées que sur les hommes de bonne volonté et les obéissants, mais la connaissance de la justice et de la Vérité remplira toute la terre. Il sera exigé, aussi bien des Juifs que des païens, de parvenir à la foi et à l'obéissance d'Abraham, de façon qu'ils deviennent en fin de compte de « vrais Israélites en qui il n'y a pas de fraude ». Seuls ceux qui seront ainsi obéissants obtiendront la bénédiction complète de ce temps-là et atteindront la perfection. Tous les autres seront retranchés dans la seconde mort. La Loi de la Nouvelle Alliance sera la même loi parfaite qui fut la base de l'Alliance Mosaïque. La différence résidera dans le fait que le Sacrificateur sera d'un ordre plus élevé – un Sacrificateur Royal selon l'ordre de Melchisédek. Il disposera des mérites de ses « meilleurs sacrifices » de cet Age de l'Evangile – ce Jour antitypique de Réconciliation – comme base pour le pardon des péchés et le rétablissement.

De même que les Anciens Dignes obtiendront la perfection immédiatement sous la Nouvelle Alliance, et qu'il leur sera accordé une part dans le Royaume, ainsi tous les autres humains, dans la mesure où ils comprendront et se mettront en harmonie avec les conditions du Royaume, pourront, proportionnellement à leur sincérité et à leur zèle, faire des progrès et parvenir d'autant plus rapidement à la perfection. Rendus parfaits, ils seront rois comme l'était Adam, doté des pouvoirs de l'homme parfait sur les animaux, les oiseaux, les poissons, etc.… (Psaume 8 : 6-9). Et ces rois

terrestres seront plus ou moins associés à ces « princes » dans la domination sur la terre – ils apporteront leur gloire et leur honneur dans la Nouvelle Jérusalem. – Apocalypse 21 : 24-26.

WT 1910 p.4553